

Article produit dans le cadre de la bourse de recherche en histoire régionale attribuée par
la Région Pays de la Loire

17 novembre 2024

L'Indépendance : Un mot historique, une idée polysémique.

Les Indépendants dans la vie politique et intellectuelle française, des origines à nos jours

De l'enracinement local à la représentation nationale.

Pourquoi vouloir écrire une thèse de doctorat sur le mot « Indépendant » ? Au regard de la richesse des études consacrées aux groupes politiques de gauche comme de droite dans l'historiographie française, le projet paraît ambitieux. Et pourtant, quelques zones d'ombres existent encore aujourd'hui sur ce thème. Si nous continuons de vivre avec des souvenirs matériels de l'histoire des groupements politiques du Second Empire à nos jours, nous possédons aussi des souvenirs immatériels constitutifs de notre mémoire. Ces derniers sont majoritairement perceptibles par le biais de l'histoire des mots. De là, est né ce projet de thèse. Si les images sont essentielles pour l'historien, c'est également grâce aux mots que s'opère le réveil d'idées et de faits oubliés.

Dans le cas des Indépendants, un événement clé a été oublié de l'Histoire. Dès 1814, pour ne pas avouer leur identité, les bonapartistes se sont réfugiés derrière un mot en s'appelant « les Indépendants ». Ce sont eux qui sont à l'origine de ce terme si facile à employer en politique. La première clé de compréhension est donnée par un libelliste peu connu : Isidore Gautier-du-Var. Dans son opuscule intitulé *Des Indépendants, des Libéraux, des Constitutionnels*, il développe de la manière suivante : « Leur héros était encore à l'île d'Elbe. Ils concevaient l'idée de son prochain retour ; mais ils n'osaient même sous sa livrée, se dire bonapartistes. Ces membres prirent audacieusement le nom d'indépendants. »

Derrière cette anecdote historique, se cache une histoire ancienne de l'Indépendance. En effet, si le mot paraît plat, banal, sans goût ni relief au premier regard, il conserve une pensée particulière parce qu'il n'est pas uniquement un simple adjectif mais un substantif lourd de sens. À partir de 1814, cette idée est sans cesse récupérée par des groupements tantôt majoritaires, tantôt minoritaires. L'étudier dans cette thèse de doctorat permettra de percevoir sa place jouée, assumée, voulue ou non en France et ailleurs.

Après ce postulat, les trois principales forces de ce projet de thèse sont les suivantes :

1° L’ancrage territorial du mot dans l’Histoire locale : des archives municipales, départementales aux archives régionales.

2° L’analyse lexicométrique au prisme des nouveaux outils numériques.

3° L’Indépendance et les Indépendants au carrefour de plusieurs sciences.

Ce projet détient un caractère historique. Si les Indépendants surgissent à la fin du Premier Empire, ils continuent d’égrainer la vie politique et intellectuelle française. Bien après l’échec des Cent-Jours, ils prennent le visage d’opposants perpétuels sous la bannière de l’Indépendance. Le plus intéressant autour de ce terme est qu’il n’a pas toujours été accolé au Bonapartisme. C’est précisément pourquoi les archives municipales, départementales et régionales en Pays-de-la-Loire sont essentielles.

Si les archives municipales de La Roche-sur-Yon et de Saint-Nazaire offrent des profils différents d’hommes politiques connus sous le nom d’Indépendants (Victor Rochereau, Raymond de Fontaines, Jean de Bermond d’Auriac en 1919 et Joseph Rouxel en 1952), les archives départementales sont aussi le réservoir de sources encore jamais étudiées. Après avoir pris contact avec chaque département de la région, les résultats sont étonnants et intrigants de par leur richesse d’informations.

Les Archives départementales de la Sarthe conservent des documents au sujet de l’un des porte-drapeaux des Indépendants sous la Restauration (1814-1830) : Benjamin Constant. Au-delà de ces sources disponibles au Mans, le centre archivistique de la Vendée, à La Roche-sur-Yon est également en mesure de communiquer les numéros de *L’Indépendant de la Vendée*, journal bonapartiste de l’Appel au peuple au début de la Troisième République. À cela, s’ajoute des lettres d’électeurs de l’Arrondissement de Fontenay-le-Comte définissant ce qu’est « un véritable indépendant » en politique, la candidature de Charles Rousseau aux élections municipales de 1935 aux Sables d’Olonne et un ouvrage sur Paul Reynaud, grande figure du Centre National des Indépendants et des Paysans.

En dehors de ces deux départements, les archives municipales et départementales de la Mayenne, à Laval, ont des pièces permettant de reconnaître le caractère éclectique de l’Indépendance à travers l’étude des numéros de presse notamment ceux de *L’Indépendant de l’Ouest, journal légitimiste sous la Troisième République*. À côté, le Maine-et-Loire, lui aussi, offre plusieurs pistes de recherche dans les cartons destinés à la surveillance des activistes et des partis politiques angevins.

Quant au département de Loire-Atlantique, c’est ici que se cachent les archives les plus importantes sur les Indépendants. Après plusieurs demandes de dérogation, les archivistes sont en mesure de communiquer des cotes sur l’Histoire des Républicains Indépendants, du CNIP et de l’UDI à l’échelle locale. Les notes d’informations, les professions de foi, les articles de doctrines et de propagande accompagnés des affiches électorales sont des sources qui ne

peuvent être mises de côté. De plus, ce département a particulièrement été marqué par l’empreinte des Indépendants de 1894 à nos jours entre Henri de la Ferronnays, Charles-Henri Cossé Brissac mais aussi Amaury Simon et Jules Albert de Dion et Jacques de Juigné. À ce jour, la plus grande découverte demeure les notes d’informations sur l’Union des Indépendants fondée en 1951 et active jusqu’en 1970 dans le paysage ligérien.

Les Archives municipales de Nantes, elles aussi, conservent des informations précieuses sur le seul maire « indépendant » dans l’histoire de la ville : Henry Orrion. Par ailleurs, la presse récente est également conservée, permettant de retracer l’histoire de l’Union des Démocrates et des Indépendants dans la Commune au prisme des candidatures municipales.

Enfin, les fonds des archives régionales viennent compléter le panorama de sources qui nourriront la thèse de doctorat. Ma curiosité pour les archives internes du Conseil régional m’incite à écrire une étude inédite : établir une véritable cartographie des élus Indépendants de la mandature de Vincent Ansquer à celle de Christelle Morançais. Cela sera une réelle valeur ajoutée pour la recherche historique et politique.

En effet, à l’aide des fonds 34W, 36W qui permettent d’avoir accès aux Annuaire des Pays de la Loire, il est envisageable de mettre sur pied une représentation cartographique des Indépendants à l’échelon régional sur plus de 50 ans de vie politique locale. À ces fonds, les séances d’installation peuvent compléter l’analyse de tous les conseillers régionaux dits « Indépendants » de 1974 à nos jours.

Par ailleurs, le fonds d’Olivier Guichard (**23W**), ancien président du Conseil régional entre 1974 et 1998, fait le lien avec tous les partis qui se sont dits « Indépendants ». Il a eu ce rôle pivot permettant de rassembler plusieurs forces politiques comme en témoigne l’iconographie conséquente qui lui est consacrée. Ci-dessous, vous trouverez une reproduction de cette photographie (**23 W 430**) prise dans le cadre des élections législatives et régionales de 1986. On y aperçoit une coalition hétéroclite entre plusieurs partis : Le Rassemblement pour la République (RPR) ; L’Union pour la Démocratie Française (UDF) et Le Centre National des Indépendants (CNI).



En outre, l'hôtel de région conserve aussi les débats des sessions plénières qui se sont déroulés dans son enceinte de ses origines à nos jours. La présente étude entendra décortiquer les séances d'ouverture ainsi que les votes des Indépendants pour comprendre leur place, leur influence et leur représentation politique dans l'hémicycle du Conseil régional, en particulier pour le groupe de l'Union des Démocrates et des Indépendants (UDI) depuis 2012. C'est pourquoi l'ouverture des sessions plénières seront analysées notamment à travers les plans de l'hémicycle, la convocation des élus, l'ordre du jour etc. (59W, 66W, 74W, 82W et 91W). Les commissions permanentes et sectorielles sont volontairement mises de côté car celles-ci gèrent davantage les affaires courantes. De plus, la totalité des élus n'étant pas présents à ces commissions, la représentation des Indépendants ne serait pas totale.

Comprendre la représentation de l'Indépendance ne peut donc s'opérer qu'au prisme des archives parce qu'elles sont la matière première de l'historien. Ainsi, la singularité des Indépendants se remarque par leur longévité et leur place dans la notion de territorialité. L'Indépendant n'est pas celui qui porte une vulgaire épithète mais détient une forte pensée politique qui s'enracine dans l'Indépendance, idée qui n'a cessé de s'adapter aux différents régimes politiques.

Ce projet se fonde aussi sur une méthodologie linguistique, lexicométrique, s'appuyant sur de nouveaux outils numériques de troisième génération. À l'instar d'une enquête, cette thèse agira dans le sens d'une méthodologie oubliée, celle développée par l'historien Guillaume de Bertier-de-Sauvigny. En 1979, il met sur pied une méthode ternaire pour étudier le mot « Libéralisme ». En trois étapes, il retrace son itinéraire.

Pour lui, l'existence d'un mot commence par la création morphologique, c'est-à-dire la date de sa première apparition dans l'Histoire. Ensuite, l'innovation sémantique l'attache à un sens, à sa dimension conceptuelle. Enfin, la maturité lexicale, elle, le fait entrer dans l'usage commun par son introduction dans les dictionnaires. En suivant cette méthode, l'intérêt de l'étude serait d'analyser l'évolution politique et institutionnelle du mot au gré des prises de décisions. De nouvelles acceptions s'ajoutent aux premières acceptions, de nouveaux sens aux anciens sens.

Ce projet de thèse vise à s'inscrire dans ce courant historiographique : le renouvellement de l'histoire politique à partir de l'étude des mots, des textes et des témoignages oraux. En effet, les historiens attachés à l'Histoire des mots sont de plus en plus nombreux entre Jean-Pierre Deschodt, Roland Mousnier, Xavier Martin, Jacques Rancière, Serge Berstein ou encore Éric Anceau à lire son ouvrage sur le mot « Laïcité ».

Au-delà de cette méthode, les nouveaux outils informatiques offrent de nouvelles pistes de recherches. Depuis l'apparition d'internet, les méthodes et les moyens de recherches ne cessent d'évoluer. Aujourd'hui, tout chercheur ne peut laisser de côté ces nouveaux outils. Ainsi, le présent projet de thèse compte s'appuyer sur plusieurs logiciels informatiques.

Si les sites de références comme *Gallica*, *Le Cairn*, *Persée* et *l'INA* sont connus, il faut également s'accrocher aux recherches par occurrences rendues possibles par plusieurs bases de données. Par exemple, le logiciel *Rétro News* permettra de faire une analyse plus resserrée de la presse française. De surcroît, depuis 2010, le nouveau logiciel *N'gram Wiever* aidera aussi à confirmer ou à infirmer les résultats par la fabrication de graphiques. Cet outil se situe dans la même perspective que *Gallicagram*.

C'est principalement par le biais de tableaux statistiques, de graphiques et de diagrammes que les sciences humaines et sociales se rapprocheront des sciences dites « exactes ». L'historien lexicographe Damon Mayaffre en a notamment fait l'expérience dans ses recherches menées au CNRS. D'autres bases de données seront également employées telles que : *Breepols on line*, *Internet Archives*, *Classiques Garnier* ou encore *ISTEX* et le *Centre National des Recherches Textuelles et Linguistiques* (CNRTL). Ici, l'histoire quantitative est un point essentiel pour comprendre l'histoire des mots en complément de toutes les bases de données à disposition

En somme, ce projet entend réfléchir par une accumulation et un regroupement de big datas pour que les résultats soient les plus exhaustifs.

Enfin, ce projet entend se construire au carrefour de plusieurs sciences tendant à l'interdisciplinarité. Pour écrire une thèse de doctorat la plus poussée sur l'Indépendance politique, les apports de l'historien de l'art, du politiste, du sociolinguiste et du philosophe seront mis en lumière. Cette fusion scientifique n'est pas artificielle mais bien naturelle parce qu'elle associe chaque chercheur à chaque étape de la méthode Sauvigny.

De plus, à l'heure où chacun est spécialiste dans son domaine, il est envisageable de décloisonner les disciplines, de sortir de sa zone de confort afin de s'ouvrir à d'autres approches. Ici, il ne s'agit pas de simplement juxtaposer ces diverses sciences humaines et sociales mais de les enrichir les unes les autres autour d'un prolongement méthodologique. Développer cette approche serait un réel continuum scientifique.

Celui-ci s'illustrerait notamment par la pluralité de sources à disposition. Si les outils numériques ont déjà été évoqués, les sources primaires conservées dans les centres d'archives, nationaux, régionaux, départementaux, municipaux et communautaires seront au cœur de l'étude. En résumé, les sources manuscrites, imprimées et numériques constitueront un ensemble de découvertes mis au service de la recherche scientifique.

En guise de conclusion, écrire une thèse de doctorat sur l'Indépendance n'est pas éloigné de la vie politique et intellectuelle française d'aujourd'hui. Au contraire, ce mot continue de l'animer à l'Assemblée Nationale à travers le dépôt de motion de censure par le groupe Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoire (LIOT) mais aussi au Sénat par l'intermédiaire d'un groupe plus ancien, celui des Indépendants, République et Territoire.

Par ailleurs, ma recherche s'élargit aussi par le biais d'une campagne de témoignages oraux auprès des élus régionaux afin de leur donner la parole et d'avoir leur opinion sur la nature de leur étiquette politique. Je porte l'espoir que ces sources orales deviennent des Archives orales, déposées dans le fonds « Témoignages oraux » des Archives régionales afin que mes recherches soient aussi d'intérêts publics sous accords des témoins, des services et de la présidence de Région. Cette thèse de doctorat entend suivre le modèle des entretiens oraux déjà déposés dans un fonds spécifique récent (AV).

Oui, la période de recherches se veut volontairement longue, des origines à nos jours, afin de donner une vraie résonance de l'idée en question. Au prisme des Indépendants, l'histoire locale et l'histoire nationale peuvent être reliées parce que ses élus partent de leur territoire propre avant de rayonner plus largement. Penser l'Indépendance et celles et ceux qui l'ont portée sous-entend plusieurs questions : Par rapport à qui et à quoi les Indépendants se prénomment-ils ainsi ? Que suppose encore aujourd'hui l'usage de l'Indépendance dans le discours politique ?

Annexes : Liste des sources d'archives régionales utilisées.

23 W 430 : Photographie prise lors du Congrès établi dans le cadre des élections législatives, du Rassemblement pour la République (RPR), de l'Union pour la Démocratie Française (UDF), et du Centre National des Indépendants (CNI), en présence notamment de Jacques Chirac, de Nicole Fontaine, de Charles-Henri de Cossé Brissac, Président du Conseil général de Loire-Atlantique, de Bernard Pons, Président du groupe RPR à l'Assemblée Nationale, Nantes (Loire-Atlantique), 13 mars. – 5 tirages papier noir et blanc, 17,7x12cm maximum, 1 légende dactylographiée de l'événement sur papier, 1 carte de visite.

59W 51-52 : Séances plénières des 18 octobre, 8 novembre et 29 novembre 2013 : rapports originaux, délibérations originales.

66W 48-57 : Séances plénières des 31 janvier et 1^{er} février, 27 et 28 juin, 18 octobre, 8 novembre 2013 et des 30 et 31 janvier, 13 mai, 26 juin et 17 octobre 2014 : dossiers de séances originaux.

74W 21-26 : Séances plénières des 4 et 6 février, 10 avril et 29 juin 2015 : Rapports d'organisation matérielle.

82W 55-57 : Séances plénières du 16 octobre 2015 et 25 janvier 2016 : Séances d'installation.

91W 66-71 : Séances plénières des 17 mars, 22 et 23 juin, 19 et 20 octobre 2017 : Rapports de commissions et délibérations générales.

34 W 84 : Annuaire régional 1991. Note du directeur général des services : Jean Cuvelier.

34 W 85 : Annuaire régional des Pays de la Loire 1992.

34 W 86 : Réactualisation de l'Annuaire régional des Pays de la Loire 1993. Plan de diffusion.

34 W 87 : Le Conseil régional des Pays de la Loire. Edition 1995.

34 W 88 : Annuaire régional des Pays de la Loire 1996.

34 W 89 : Le Conseil régional : Annuaire des élus locaux 1997.

36 W 183 à 191 : Annuaire des Pays de la Loire (1978-1981)

12 AV 18 : Hervé de Saboulin. Entretiens des 11 avril et 25 mai 2018 sous la direction de Séverine Ménet

Fonctions au Conseil régional : chargé de programmes agriculture et tourisme (1990-1991), Autres missions : assistant parlementaire d'Olivier Guichard (année 1990) notamment pendant les campagnes électorales régionales et législatives de 1992 et 1993.